

## LA SOUVERAINETÉ

L'ACCÈS AU PASSAGE DU NORD-OUEST DE PÉTROLIERS ET DE BRISE-GLACES ÉTRANGERS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la suite de la déclaration faite hier par le ministre des Transports. Il a dit alors qu'un pétrolier empruntant le passage du Nord-Ouest ne recevrait pas l'aide d'un brise-glace canadien s'il ne répondait pas aux normes que le Canada pourrait adopter. La politique du gouvernement canadien permet-elle à ces pétroliers de naviguer dans le détroit avec l'aide de brise-glaces étrangers?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** D'après mes informations, monsieur l'Orateur, il n'y a pas de brise-glaces étrangers adaptés aux conditions de l'Arctique canadien.

Cela a été démontré lors du premier voyage du *Manhattan* et, ma connaissance, il n'y a eu aucun changement depuis.

**L'hon. M. Stanfield:** Une question supplémentaire. Est-ce la politique du gouvernement de permettre aux pétroliers de s'engager dans le détroit escortés par des brise-glaces étrangers, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soit au courant ou non?

**L'hon. M. Sharp:** C'est encore une question très hypothétique.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

## LA POLLUTION

SUGGESTION D'UN MORATOIRE QUANT AU SECOND VOYAGE DU «MANHATTAN»

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Pourrait-il envisager d'imposer un moratoire pour le second voyage du *Manhattan* jusqu'à ce que le comité d'étude McTaggart-Cowan présente son rapport et que des lois appropriées et des règlements contre la pollution et pour la protection intégrale des intérêts canadiens aient été élaborés et adoptés par la Chambre?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, le gouvernement compte déposer un projet de loi en vue de réglementer ce genre de navigation, afin de prévenir la pollution dans le Grand Nord,

[M. Haidasz.]

pour autant que cela soit possible. Bien entendu, même avec les meilleures intentions du monde, il n'est pas toujours possible d'empêcher la pollution. Ainsi que l'a dit le ministre des Transports, les dispositions nécessaires sont prises actuellement pour faire en sorte que le *Manhattan* soit aussi sûr que possible.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. La Humble Oil Company, ou toute autre société pétrolière intéressée, a-t-elle déjà été avisée des règlements auxquels elle devra se conformer si elle veut emprunter le passage?

**L'hon. M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur, mais le nécessaire sera fait.

**M. Harding:** Je voudrais poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, que j'adresserai au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Décrétera-t-on un moratoire en attendant que la Chambre ait adopté une mesure législative qui assure des sauvegardes?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il me semble que le député répète une question qu'il a déjà posée.

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Je me demande si le ministre ou son gouvernement ont envisagé de faire traverser le passage par un navire tout à fait canadien, au lieu du *Manhattan*, ou est-il sous la tutelle des États-Unis?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Le ministre pourrait-il nous dire quand la Chambre sera saisie de la mesure législative où seront établis les règlements?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit hier, nous procédons le plus rapidement possible. Je répète encore aujourd'hui que même si la mesure n'est pas adoptée, les règlements qui en découleraient seront communiqués à la Humble Oil Company, qui devra s'y conformer avant de recevoir l'assistance d'un brise-glace.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je prie les députés de bien vouloir passer à un autre sujet.